

# La gazette de la SPANAH

---

*Collège des Avocats  
honoraires de Paris  
et des Hauts-de-Seine*

*S.P.A.N.A.H  
(section Parisienne  
de l'Association  
Nationale des  
Avocats Honoraires)*

*Présidence :  
Xavier DELCROS*

---

## 1 - Éditorial :

Un bref éditorial juste pour vous rendre compte de notre dernière assemblée générale en date du 23 juin, prendre date sur votre agenda de la rentrée et vous souhaiter un bel été.

L'urgence de cette nouvelle Gazette est due à la bonne nouvelle reçue hier de notre ami Jaky Lechesne : « l'escapade de Reims » aura bien lieu du 20 au 22 octobre prochain.

**Inscrivez-vous très vite, le nombre de places est limité.**

Notre assemblée générale a connu un franc succès et le double privilège d'une participation du Recteur de la Grande Mosquée de Paris, notre confrère Chems-Eddine Hafiz et le Bâtonnier Doyen Pierre-Olivier Sur. Le Recteur nous a présenté son invitation privilégiée à la Grande Mosquée le 16 décembre prochain et le Bâtonnier a brossé un tableau passionné et passionnant de la place des avocats honoraires et plus particulièrement de la SPANAH dans l'histoire et les institutions actuelles du Barreau ; il a souligné le caractère essentiel des nombreuses missions qui leur sont dévolues. Notre confrère Olivier Benoit, Président de l'Anah, retenu en province, a envoyé un message où il souligne tout l'intérêt de notre association nationale pour le projet de « guide de l'avocat honoraire » dont elle conçoit la réalisation, sous sa responsabilité, avec le concours de Michel Souhaité qui conduit la démarche.

Nous nous réjouissons de notre agenda du second semestre qui nous annonce de belles rencontres à l'abri d'un déconfinement.

Belles et heureuses vacances !

Xavier Delcros, Président et Michel Souhaité, Responsable de la communication.

## 2 - Les Nouvelles de l'ANAH :

L'Anah nous informe qu'elle a décidé d'organiser les 21 et 22 octobre prochain l'escapade de Reims qu'elle avait dû annuler l'an dernier en raison de la COVID. En réalité les festivités commenceront dès le mercredi 20 octobre à 19 heures lors de la réception par M. le maire de Reims en son Hôtel de Ville. Le jeudi sera consacré à la découverte du vignoble champenois à Hautvillers en particulier et à la visite de la Maison Forest à Trigny. Vendredi sera dédié à la visite de la Cathédrale de Reims et du Palais du Tau. Vous trouverez joints les programme détaillé et bulletin d'inscription qui devront être retournés au Bâtonnier Jaky LECHESNE organisateur de ce voyage le 31 juillet au plus tard ; les inscriptions se feront par ordre d'arrivée dans la limite de 50 personnes. Nous nous réjouissons de cette belle initiative que nous vous encourageons de partager.

## 3 - Calendrier prévisionnel de nos activités :

- ✓ **Jeudi 23 septembre à 15h à la Maison du Barreau**, salle Gaston Monnerville, conférence de notre trésorier Jean-Louis Magnier sur le thème " la réforme des retraites est-elle inéluctable ? ", suivie d'un pot de l'amitié et de la rencontre avec les nouveaux adhérents.
- ✓ **A une date et des conditions qui restent à fixer, mi-octobre**, escapade culturelle d'une journée pour la visite guidée du château-musée de Chantilly, orchestrée par notre consœur Anne Charveriat. Nous essaierons d'organiser un co-voiturage, mais il est aussi facile de s'y rendre par le train au départ de la gare du Nord.
- ✓ **Jeudi 18 novembre à 15h à la Maison du Barreau**, salle Gaston Monnerville, conférence de Confrère Carbon de Sèze sur le thème de L'avocat dans les médias et le procès médiatique.
- ✓ **Jeudi 16 décembre à 12h30** à l'invitation de notre confrère Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée, déjeuner et visite de la Grande Mosquée suivie d'une conférence de notre confrère sur le thème "Avocat et Recteur, propos sur l'histoire et l'actualité de la Grande Mosquée de Paris". Le groupe sera limité à 50 personnes, les 50 premiers inscrits. Les inscriptions seront prises dans des conditions qui seront fixées mi-octobre.
- ✓ Il sera organisé, selon l'usage, **fin octobre/début novembre**, en Salle Haute de la Bibliothèque au Palais, à une date qui vous sera précisée à la rentrée, une rencontre-débat avec les candidats au Conseil de l'Ordre pour les élections ordinaires de fin d'année 2021.

## 4 - Billet d'humour :

### « RESQUIESTCAT IN PACE ! » par Bruno Richard.

Monseigneur V. nous avait été recommandé par un haut magistrat. Je le reçus donc avec la plus grande confiance. Tenue de clergyman, col romain, fin liseré violet au bord du gilet. Mon nouveau client portait sa quarantaine avec beaucoup d'élégance, façon « les oiseaux se cachent pour mourir ». En réponse à mon étonnement devant sa jeunesse le prélat, souriant, m'expliqua qu'il appartenait à l'Église Orangiste, avatar hollandais de la révocation de l'édit de Nantes.

L'affaire de Mgr. V. était simple : il avait émis quelques chèques sans provision, pensant bénéficier d'une convention de découvert, ce qu'ignorait semble-t-il le nouveau directeur de son agence bancaire, qui les avait rejetés. A l'époque il s'agissait d'un délit punissable pénalement, ce qui nous amena devant le tribunal correctionnel.

Je n'osais pas, bien sûr, solliciter de provision préalable. Avant le début de l'audience j'allais voir le président pour, compte tenu de la personnalité du client, essayer de faire venir l'affaire en chambre du conseil à l'abri de la presse. Ce n'était bien sûr pas possible. Je ne gagnais que le droit de la voir appelée à la fin de l'audience, lorsque le public et les chroniqueurs judiciaires nous auraient quittés !

Mgr. V. fut condamné un peu plus légèrement que le tarif applicable compte tenu sans doute de sa qualité qui avait fait quelque impression sur le tribunal. Il me remercia et je me crus autorisé à lui adresser une modeste demande d'honoraires. Il ne me donna plus aucune nouvelle et mes courriers me revinrent...

Des années plus tard, ouvrant un matin le Journal du Dimanche, je me trouvais face à la photographie, en première page, d'une énorme Mercedes renversée dans un fossé. Du coffre éventré diverses armes de guerre s'étaient répandues à l'entour. Le chauffeur n'avait pas survécu à l'accident. Le titre du journal disait en lettres grasses : « le faux évêque était un trafiquant d'armes ». Qu'il repose en paix !

PS : Dans votre carrière vous avez, comme notre ami Bruno, eu l'occasion de rencontrer des personnages originaux et traité des affaires étonnantes ou cocasses. Racontez-les-nous dans la Gazette.

## 5 - Appel de cotisations 2021 :

A ce jour 125 adhérents sur 354 sont à jour de leurs cotisations ; c'est une grande source d'espoir ! Il n'est pas trop tard pour contribuer au bon équilibre des finances de notre association qui a besoin de ressources pour le redémarrage de ses activités.

Les chèques de cotisations (30€ à l'ordre de la Spanah et 60€ à celui de l'Anah) sont à envoyer à l'adresse de notre trésorier, J-L Magnier, 8 bd de la Bastille 75012 Paris. Merci d'avance.

## 6 - In memoriam :

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de 5 confrères, avocats honoraires, au cours des dernières semaines : Philippe JACOB, Claude GALLIMARD de LAPPARENT, Michel BRUN, Pierre-Hubert GONTIERE, Remy KREMP. Toutes nos condoléances vont à leur famille et à leurs proches.

### Vos contacts

sont à votre disposition:

#### Xavier DELCROS,

Président : 06 16 34 44 99

[xavierendelcros@yahoo.fr](mailto:xavierendelcros@yahoo.fr)

#### Bruno RICHARD,

Président d'Honneur : 06 81 13 42 73

[cobruirichard@orange.fr](mailto:cobruirichard@orange.fr)

#### Anne DIRCKS-DILLY COFFIN,

Secrétaire Générale : 06 07 78 45 95

[add.coffin@gmail.com](mailto:add.coffin@gmail.com)

#### Jean-Louis MAGNIER,

Trésorier : 06 08 87 23 87

[jlmagnier@orange.fr](mailto:jlmagnier@orange.fr)

#### Michel SOUHAITE,

Chargé de la communication :

06 11 42 29 13

[michel.souhaite@orange.fr](mailto:michel.souhaite@orange.fr)

---

*Si votre adresse courriel change ou que vous en avez acquies une, n'omettez pas de nous en informer, ainsi que le site de l'Ordre pour l'annuaire des Avocats de Paris.*

---



Association déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 28 Février 1994.

Insertion au Journal Officiel le 2 Mars 1994

CORRESPONDANCE au siège Social :  
S.P.A.N.A.H. – COLLEGE DES AVOCATS  
HONORAIRES

Bureau des Associations du Barreau de PARIS -  
11 Place Dauphine 75001 PARIS